



SI participation des communes urbaines à l'étude et à la gestion des transports en commun de l'agglomération tourangelle (SITCAT) (Siren : 253702492)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Tours
Arrondissement	Tours
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	31/10/1973
Date d'effet	31/10/1973

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	56 ter avenue Marcel Dassault
Numéro et libellé dans la voie	BP 60422
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37204 TOURS CEDEX 3
Téléphone	
Fax	
Courriel	SITCAT@wanadoo.fr
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	310 399
Densité moyenne	695,45

## Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	La Ville-aux-Dames (213702731)	5 332
37	Vernou-sur-Brenne (213702707)	2 722
37	Vouvray (213702814)	3 218

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
37	CU Tour(S) Plus (243700754)	CU

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Organisation des transports urbains
<i>Le syndicat, autorité unique organisatrice des transports, a pour objet l'organisation, l'exploitation et le développement des transports en commun dans le périmètre des transports urbains de l'agglomération tourangelle. De plus, conformément à la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 concernant la promotion d'une politique globale en matière de déplacement au sein des agglomérations et à la loi du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, le syndicat est compétent pour élaborer et pour mettre en oeuvre ses compétences en ce qui concerne le plan de déplacements urbains dans le périmètre de transports urbains de l'agglomération tourangelle et dont les orientations doivent notamment porter sur la diminution du trafic automobile et le développement des transports collectifs.</i>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)